

Chantal BALAGNA-RANIN
Vincennes à gauche
pour un front citoyen, écologiste et solidaire

vincennes.a.gauche@gmail.com
06 71 78 02 08

Monsieur Philippe DESMOULINS LEBEAULT
Conseiller politique des AFC du 94

Vincennes, le 10 mars 2020

Monsieur,

Votre courrier est en **deux parties distinctes**, ma réponse le sera aussi :

- **La première partie est une lettre de présentation** de votre groupe d'associations et de ses convictions, lettre que vous concluez par la proposition de répondre à un questionnaire, et ce, dans un délai très court pour un sujet tel que la famille.
 - Les formules « *Nous sommes convaincus que...*, *Nous pensons que...* » appartiennent au fonctionnement collectif d'un groupe de pensée, elles témoignent de discussions et débats qui permettent l'avancement des idées.
Je partage votre démarche de pensée collective que nous pratiquons aussi car il est indispensable d'associer chaque citoyen à toute question concernant la société à laquelle il appartient à l'échelon national autant qu'à l'échelon communal (référendum RIC, consultation, etc.).
La question sociétale de la famille, sa définition juridique et ses incidences politiques et économiques, méritent une réflexion plus documentée, élaborée et approfondie qu'un simple courrier pré-électoral.
 - Vous ne proposez pas de définition de votre sujet.
La famille est définie juridiquement comme « *un groupement de personnes reliées entre elles par un engagement de vie commune ou par la filiation* », elle peut prendre plusieurs formes reconnues par le législateur (nucléale, unilinéaire, élargie, de fait, recomposée, monoparentale, etc.) .
 - Les engagements de vie commune (mariage, PACS, concubinage, union libre) concernent tout un chacun personnellement autant que collectivement : les liens contractés peuvent évoluer dans le temps, le législateur l'a prévu et les lois du Code de la famille protègent chaque protagoniste et cadrent les parcours individuels.
 - La filiation concerne le domaine de l'enfance, celui de l'enfant mineur puis de la jeunesse.

Ensemble, nous tenons compte de toutes les composantes de la société pour prendre des décisions économiques et faire des choix d'équipements profitables à tous, personnes isolées, familles, enfants, jeunes et seniors.

Au niveau communal, chaque électeur est concerné par ce vaste sujet qui engage la qualité de la vie à Vincennes, (gestion de l'eau, végétalisation, projets de construction soumis à référendum, accès moins cher à la propriété foncière, logements sociaux, etc.)

En 12 propositions réparties en 3 axes, citoyenneté, écologie et solidarité, vous reconnaîtrez dans notre journal ce qui peut constituer un sujet de discussion commun à partir de vos éléments de réflexion: la famille, acceptant la définition large et juridique prévue par le législateur, participe à notre société, à son avenir et à son progrès.

- **La seconde partie est annoncée comme étant « un questionnaire » .**
 - Il ne comporte aucune question, reconnaissable au point d'interrogation indispensable en grammaire française : ce n'est donc pas un questionnaire, je ne peux répondre à aucune question,
 - Les quatre premiers paragraphes sont rédigés sur le modèle des actes notariés ou des contrats qui doivent définir les identités et qualités des contractants : où est passé le débat collectif ? l'échange des idées ?
 - Ceux-ci utilisent les formules « *conscient de/que..* » ou « *convaincu de/que...* » appliquées aux éléments de phrases de la lettre de présentation : les invités à un débat doivent-ils se conformer à une pensée pré-établie par une autorité supérieure ? S'agit-il d'un débat citoyen et contradictoire ou de prosélytisme ?
 - Le préambule évoque le débat de portée nationale concernant la loi de bioéthique, actuellement en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale. Le contrat que vous imposez d'entrée de jeu au détour de ce premier alinéa revient à « *retirer ou amender* » cette loi : c'est un coup de force, une injonction et non plus un débat sociétal, un fonctionnement démocratique,
 - Cinq engagements suivent ce préambule : la formule « *Je m'engage* » ne laisse place à aucune construction commune ; quelle part réservez-vous à la consultation de tous les citoyens de Vincennes ?
 - Les cinq engagements s'appliquent à un catalogue d'exigences qui minore le débat social et le rétrécit à cinq mesures techniques qui pourtant relèvent de la gestion municipale, nous intéressent et auraient été mieux inspirées à être présentées sous forme de **bilan de la municipalité sortante et de propositions argumentées soumises aux candidats et prochains élus** :
- **la nomination d'un adjoint responsable à la famille** : la compétence de la famille est liée de manière transversale à d'autres compétences municipales telles que celles de l'enfance, la petite enfance, la culture, le sport, la restauration scolaire, les activités scolaires et péri-scolaires, le logement, etc. En conséquence, en qualité de maire, je n'envisage pas déléguer isolément cette compétence à un adjoint seul.
- **l'application du quotient familial à l'ensemble des prestations et activités municipales, l'instauration d'un pass-famille (...)** sont des mesures pertinentes qui retiennent toute notre attention et méritent notre soutien : nous exigerons un état des lieux sur ces questions, un bilan précis doit être fait et présenté aux élus par la municipalité sortante. J'attire votre attention sur le fait que la majorité des ménages vincennois, au sens de l'INSEE sont des personnes seules : elles méritent tout autant l'attention de la collectivité.
- **une préparation concrète au mariage civil** : que recouvre cette notion ? Sur quels exemples vous appuyez-vous ?
- **les termes et mentions des formulaires municipaux** : vous ne proposez aucun bilan ni exemple concret de formulaire qui disconviendrait aux règles de conformité en vigueur, notre rôle d' élu sera de demander ce bilan et examiner cette question. Actuellement, la mention « Représentant.e légal.e » permet de recouvrir avec discrétion toute situation familiale générale ou particulière et parfois difficile.

En tant que candidate aux élections municipales sur la liste « Vincennes à gauche, pour un front citoyen, écologiste et solidaire », j'engage mon rôle d' élu à réaliser les 12 propositions détaillées dans notre programme, à consulter les citoyens, tel que nous l'avons expliqué, sur les questions d'importance telle que la famille et à mettre à l'étude les questions qui seront soulevées par les vincennois dont font partie les 5 questions portées par le groupe d'associations familiales du Val de Marne. Chantal BALAGNA-RANIN